

Etat de l'opinion sur la question des retraites

Annick Beddiar*

** Directrice d'études,
département Opinion et
Stratégies d'entreprise, Ifop*

A la demande de la Fondation Jean-Jaurès, l'Ifop a créé un dispositif qualitatif original permettant de disposer du regard de l'opinion publique et de son évolution sur la réforme du système de retraite. Une communauté en ligne a ainsi été mise en place sur dix jours, du 26 août au 5 septembre 2013, afin de mieux comprendre les préoccupations et clés d'appropriation de ce dossier par les Français ainsi que leur niveau d'adhésion aux annonces faites par le gouvernement.

Pour ce faire, un panel de trente participants², âgés de 26 à 63 ans, salariés de la fonction publique, d'entreprises privées ou retraités, était amené à se prononcer et à échanger sur le système de retraite par répartition et la réforme annoncée le 27 août dernier par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Il a ainsi été possible de suivre, au jour le jour, leurs réactions à cette actualité ainsi qu'aux arguments développés dans les médias à ce propos.

LES FRANÇAIS INQUIETS QUANT À LA RETRAITE

S'il y a encore quelques années la retraite était un moment de vie idéalisé où l'on se projetait dans une période marquée par la liberté, le temps libre, la possibilité de donner libre court à ses projets, aujourd'hui l'évocation de la retraite est beaucoup plus sombre.

1. Cette étude qualitative n'a pas vocation à être représentative, au sens statistique du terme, de la population mais d'approfondir les perceptions et représentations à l'égard du sujet étudié.
2. Afin de favoriser la richesse des regards portés sur la question des retraites, il a également été important, lors de la constitution de cet échantillon qualitatif, de varier le sexe, l'implantation géographique (Paris/région parisienne, Tours, Rouen, Le Mans, Nantes, Orléans, Lyon), la catégorie socio-professionnelle (CSP) ainsi que l'orientation politique des participants.



Etat de l'opinion sur la question des retraites

Pour les actifs, la retraite est source d'anxiété. Sont ainsi évoquées :

- La crainte de se déconnecter de la société et du monde des actifs, l'isolement et la perte de repères ;
- La crainte de ne pas disposer de la santé et de la forme physique nécessaire à la réalisation de ses projets en lien notamment avec l'allongement inexorable de sa carrière ;

« Quand ma fille a eu cinq ans, j'ai décidé de prendre mes mercredis pour profiter de ma fille. Elle a grandi (trop vite) et j'ai gardé cette journée libre dans la semaine (aujourd'hui, c'est le vendredi). Si j'ai bien compris, le fait de travailler à 80 % me fait perdre un an tous les cinq. Je vais devoir travailler beaucoup plus longtemps mais je me dis que, ma santé étant ce qu'elle est, je ne sais pas si j'atteindrai l'âge de la retraite. Alors, ce qui est pris est pris ! » (Femme, 53 ans, CSP intermédiaire, secteur public, droite)

- La crainte de difficultés financières accrues à l'image de l'augmentation du nombre de petites retraites qui n'augure rien de bon pour la suite.

« Ce qui m'inquiète, c'est bien entendu le faible montant de certaines retraites. Et il semble que ce nombre de petites retraites soit en augmentation. » (Homme, 45 ans, CSP intermédiaire, secteur privé, gauche)

« Mes craintes : une détérioration sociale plus grande qu'aujourd'hui » (Homme, 46 ans, CSP supérieure, secteur public, centre droit)

Les plus jeunes éprouvent de grandes difficultés à se projeter à l'âge de la retraite. Outre la réticence psychologique à s'adonner à cet exercice, c'est bien l'état actuel de la société et la précarité perçue du système des retraites qui expliquent ces difficultés. Nombreux sont ceux qui craignent de ne plus bénéficier de la retraite telle qu'on la connaît aujourd'hui. Les réformes successives, dont le rythme perçu en accélération, sont sources de pessimisme.

« Alors j'ai 28 ans et je travaille depuis maintenant trois ans. Pour le reste, c'est encore trop loin. » « Suis-je à l'aise avec cette question ? Non pour la simple et bonne raison que d'ici quelques années on changera encore les conditions d'accès à la retraite. Impôt, durée de cotisation, conditions de cotisation, secteur d'activité... c'est un point qui paraît abstrait pour notre génération (Y). Alors finalement on essaye de ne pas trop y penser aujourd'hui. » (Homme, 28 ans, CSP populaire, secteur privé, extrême gauche)



Etat de l'opinion sur la question des retraites

« Je vous assure, j'ai essayé, j'en ai écrit puis tout effacé car n'étant pas en retraite aujourd'hui avec mes 46 printemps, l'exercice me paraît impossible. Trop de brouillard sur ce sujet pour les années à venir » (Homme, 46 ans, CSP supérieure, secteur public, centre droit)

« Quand je songe à la retraite aujourd'hui c'est plutôt avec une boule au ventre. J'ai cette intuition qu'il y aura un décalage énorme entre mes envies (besoins) et les moyens qui me seront alloués. Depuis que je suis adolescente, j'ai l'impression de faire partie d'une génération qui sera sacrifiée tout au long de son parcours pour faire la transition entre nos parents / grands-parents qui auront finalement bien vécu et le prochain âge d'or. » (Femme, 35 ans, CSP intermédiaire, secteur public, centre gauche)

La question financière est particulièrement sensible pour l'ensemble des personnes interrogées. Ainsi, toutes partagent globalement l'idée que la pension de retraite ne sera pas suffisante et qu'il est aujourd'hui nécessaire de trouver des compléments.

– Certains participants imaginent cumuler retraite et activité professionnelle :

« Pourquoi pas faire des petits boulots deux après-midis par semaine pour mettre du beurre dans les épinards ? Faire les courses pour des personnes âgées, garder des enfants le mercredi tantôt, etc. » (Homme, 47 ans, CSP supérieure, secteur public, centre droit)

« Financièrement, ce ne serait pas franchement la joie au vu de la perte que la retraite implique sur un salaire de fonctionnaire (le problème des primes non prises en compte dans le calcul est trop souvent oublié) mais avec un léger revenu complémentaire provenant de ventes de biens artisanaux et le salaire encore complet de mon conjoint (qui a commencé à travailler beaucoup plus tard), j'imagine que je pourrai m'en sortir. » (Femme, 35 ans, CSP intermédiaire, secteur public, centre gauche)

« Pas facile pour moi de m'imaginer à la retraite alors que je n'ai que 26 ans, mais ce que je peux imaginer c'est que je n'aurai peut-être pas de retraite. » (Femme, 26 ans, CSP intermédiaire, secteur privé, centre droit)

– D'autres misent sur la constitution d'une épargne personnelle qui sera particulièrement utile au moment de leur retraite :

« Financièrement, j'ai eu la chance (et la volonté) de constituer une épargne donc cela devrait bien nous aider mon mari et moi. » (Femme, 53 ans, CSP intermédiaire, secteur public, droite)

« La retraite, bien sûr que j'y pense dès maintenant même si je n'ai que 33 ans. Déjà je me dis que je devrais commencer à épargner car ce n'est pas avec mes cotisations



Etat de l'opinion sur la question des retraites

que je pourrai m'assurer une bonne retraite au train où vont les choses. En même temps, je ne sais pas trop ce qui m'attend à la retraite... déjà qu'il va falloir attendre un bon moment avant d'y être. » (Homme, 33 ans, CSP supérieure, secteur privé, centre gauche)

- D'autres encore espèrent devenir propriétaires ou réalisent actuellement ce projet en vue notamment d'un meilleur confort de vie à la retraite ;
- Enfin certains envisagent des modes de vie différents, plus communautaires afin de ne pas vivre isolé et de mutualiser les ressources disponibles :

« Avec mes amis, cela fait déjà dix ans qu'on répertorie les maisons familiales dans lesquelles nous pourrions nous réunir et vivre ensemble, réduisant ainsi les coûts de vie quotidienne, et les plus chanceux aidant les autres. » (Femme, 35 ans, CSP supérieure, secteur privé, extrême gauche)

« Il ne faut surtout pas rester seul au moment de la retraite. Il y a toujours des solutions comme vivre en colocation avec d'autres retraités tout en ayant un endroit à soi. Nous en parlons souvent avec des amis : prendre une grande maison et partager le quotidien et surtout ne pas rester seul. » (Homme, 46 ans, CSP supérieure, secteur public, centre droit)

En tout état de cause, les inquiétudes sont particulièrement fortes chez les plus jeunes et les catégories populaires qui n'ont pas aujourd'hui les moyens d'épargner ou de se lancer dans un investissement immobilier. Pour ceux-là, il devient difficilement acceptable de participer davantage à l'effort de solidarité dans la mesure où il s'agit pour eux à la fois de financer les pensions des retraités actuels et de constituer son complément par capitalisation.

Seuls les plus âgés, retraités ou proches de l'âge de la retraite semblent plus sereins. Même si la perte de revenus est évoquée, ils ont pleinement conscience de la chance qui leur est donnée de bénéficier du système de retraite existant. Leurs préoccupations se reportent ainsi sur les plus jeunes générations.

La pérennité du système des retraites par répartition est clairement au centre des préoccupations. Un sondage Ifop confirme d'ailleurs le fait que la réforme des retraites de 2010 n'a pas permis de redonner confiance aux Français quant à la garantie de percevoir une retraite satisfaisante. Ainsi, 26 % des personnes interrogées seulement se montrent confiantes concernant le versement d'une pension de retraite jugée convenable.



Etat de
l'opinion sur
la question
des retraites

Question : Personnellement, concernant la garantie de toucher plus tard une retraite satisfaisante par rapport à vos revenus, êtes-vous... ?

	Rappel Octobre 2008 ³ %	Rappel Janvier 2010 ⁴ %	Ensemble Juin 2013 ⁵ (%)
TOTAL Confiant	38	24	26
• Tout à fait confiant	8	4	4
• Plutôt confiant	30	20	22
TOTAL Pas confiant	61	76	73
• Plutôt pas confiant	28	30	29
• Pas du tout confiant	33	46	44
Ne se prononcent pas	1	-	1
TOTAL	100	100	100

UN SYSTÈME DE RETRAITE PAR RÉPARTITION AUQUEL LES FRANÇAIS RESTENT TOUTEFOIS TRÈS ATTACHÉS

On retrouve dans les propos recueillis au travers de la communauté en ligne le fort attachement, voire une certaine fierté associée au système des retraites par répartition tel qu'il existe en France. Le principe de solidarité intergénérationnelle, le caractère redistributif et la prise en charge des plus démunis s'avèrent être un des piliers de notre société.

Il ne faut toutefois pas s'y tromper : cet attachement cache en réalité des motivations très individualistes. Les participants sont d'autant plus attachés au système des retraites qu'ils espèrent à leur tour pouvoir en bénéficier le moment venu. Or, sur ce point, rien ne semble aujourd'hui acquis.

3. Sondage Ifop pour la CNAV réalisé par téléphone du 23 au 24 octobre 2008 auprès d'un échantillon de 961 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

4. Sondage Ifop pour *Le Journal du Dimanche* réalisé par téléphone du 7 au 8 janvier 2010 auprès d'un échantillon de 1 019 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

5. Sondage Ifop pour *Dimanche Ouest France* réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 31 mai au 1^{er} juin 2013 auprès d'un échantillon de 1 017 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



Etat de l'opinion sur la question des retraites

« Ce qui m'inquiète c'est de cotiser aujourd'hui pour les générations plus anciennes (ce que je fais avec plaisir) mais que rien ne m'assure qu'une génération future pourra financer la mienne (sachant que je préfère financer la mienne). » (Homme, 28 ans, CSP populaire, secteur privé, extrême gauche)

La succession des réformes a fragilisé la confiance des Français dans le système des retraites tout autant qu'elle a opacifié les modalités de son fonctionnement. L'âge de départ en retraite et le nombre d'annuités nécessaires pour accéder à une retraite à taux plein restent relativement flous. On constate parfois une confusion entre financement des retraites et ouverture des droits à la retraite.

« Si je dois expliquer la retraite pour moi c'est une sorte d'économie que l'on a accumulée tout au long de notre activité professionnelle. On cotise des points. » (Femme, 41 ans, CSP intermédiaire, secteur privé, droite)

Le fonctionnement du système de retraite par répartition reste complexe pour bon nombre de personnes et les réactions aux mesures annoncées par le gouvernement montrent une difficulté à s'approprier pleinement les termes du débat.

UN CONSENSUS FORT AUTOUR DE LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER LE SYSTÈME POUR LE VOIR PERDURER

La nécessité d'une nouvelle réforme du système des retraites est peu remise en question aujourd'hui. Tout le monde semble en effet s'accorder sur le besoin de faire face au problème du financement des retraites compte tenu de l'allongement de la durée de vie, de l'entrée tardive des jeunes sur le marché de l'emploi (allongement de la durée des études, chômage) ainsi que des modifications importantes qu'a connues notre société depuis les Trente Glorieuses et de l'état économique actuel de la France.

Les conclusions du rapport rendu par le Conseil d'orientation des retraites en avril 2010, qui mettaient en exergue le vieillissement de la population et l'aggravation de la situation financière du système de retraites suite à la crise de 2008 et sur lesquelles se sont largement appuyés les efforts de communication du gouvernement de François Fillon



Etat de l'opinion sur la question des retraites

pour mettre en place la réforme Woerth votée en octobre 2010, ont largement fait leur place dans l'opinion française.

Ainsi, parmi les participants interrogés, tous reprennent à leur compte l'idée qu'il est impératif et urgent de réformer le système de retraite par répartition afin de tenir compte de ces deux paramètres. L'actualité du débat sur les retraites a également largement permis d'ancrer l'idée que le financement des retraites devait tenir compte du ratio entre le nombre d'actifs et celui des retraités.

Si la réforme du système est attendue, les solutions proposées ne semblent pas totalement convaincre ni rassurer.

LA RÉFORME ENGAGÉE PAR LE GOUVERNEMENT AYRAULT EST AVANT TOUT JUGÉE À L'AUNE DU COÛT PERSONNEL NÉCESSAIRE

En dépit de la volonté consensuelle de voir le système de retraite réformé, les annonces de Jean-Marc Ayrault n'ont pas contribué à rassurer les Français concernant le financement de leur retraite. Parmi les différentes solutions décidées par le gouvernement, ce sont essentiellement l'allongement de la durée de cotisation et l'augmentation des cotisations salariales et patronales qui cristallisent l'attention, voire la crispation, notamment des actifs.

Ces réactions critiques sont corroborées par un sondage Ifop réalisé durant la même période auprès d'un échantillon représentatif de la population : seuls 21 % des Français jugent satisfaisante la réforme annoncée du système des retraites. Les sympathisants de gauche se montrent cependant moins sévères (32 %).



Etat de l'opinion sur la question des retraites

Question : Diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait de la réforme du système des retraites annoncées par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault ?

	Ensemble des Français 30-31 août 2013 ⁶ (%)	Sympathisants de gauche (%)	Sympathisants de l'UMP (%)	Sympathisants du FN (%)
TOTAL Satisfait	21	32	13	8
• Très satisfait	2	2	1	-
• Plutôt satisfait	19	30	12	8
TOTAL Pas satisfait	74	63	82	89
• Plutôt pas satisfait	39	42	44	29
• Pas du tout satisfait	35	21	38	60
Ne se prononcent pas	5	5	5	3
TOTAL	100	100	100	100

L'argument démographique présenté par le gouvernement, à savoir le rééquilibrage du ratio des actifs et des retraités à l'échéance de 2035, justifiant la mise en place progressive d'un allongement de la durée de cotisation à partir de 2020, n'est jamais restitué. Ainsi, loin de rassurer, cette mesure est perçue comme une volonté politique de compensation à moyen terme et non pas comme une solution durable à la problématique du financement des retraites.

« Si cela s'arrête effectivement à 43 ans... mais j'ai bien peur que, avec le temps, le nombre d'années de cotisations augmente, augmente... Cette mesure est sans doute démoralisante pour un grand nombre de Français. Je pense à ceux déjà usés par le travail, qui sont déjà à bout et qui voient la retraite s'éloigner » (Femme, 53 ans, CSP intermédiaire, secteur public, droite)

Au contraire, les participants estiment que le maintien du système et l'équilibre de son financement mériteraient une refonte plus globale et ambitieuse passant notamment par l'harmonisation des régimes de retraite. Or les échéances électorales de 2014 ainsi que la volonté d'éviter les mouvements de grève auraient empêché le gouvernement

6. Sondage Ifop pour *Pèlerin Magazine* réalisé par téléphone du 30 au 31 août 2013 auprès d'un échantillon de 1 004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



Etat de l'opinion sur la question des retraites

d'entreprendre ce type de démarche. Tous sont ainsi persuadés que cette sixième réforme n'est pas la dernière qu'ils seront amenés à connaître.

« Quel effort demande-t-on aux sans emploi qui ont plus d'argent de poche que les travailleurs et aux groupes qui battent des records de bénéficiaires chaque année ? »

(Homme, 51 ans, CSP intermédiaire, secteur public, centre gauche)

« Une réforme de fond pour moi, c'est une réforme qui fait vraiment avancer les choses ; or j'ai bien peur que ces propositions ne feront que retarder le problème qui croît » (Homme, 51 ans, CSP intermédiaire, secteur public, centre gauche)

« Ils ne comprennent pas que l'exemple doit venir d'en haut et que les efforts demandés seraient mieux acceptés s'ils étaient précédés par des mesures tendant à l'équité. Enfin ils ont oublié qu'à force de réduire les revenus de la population, ils finiront par ruiner définitivement la France. La consommation est un moteur important de la croissance. » (Femme, 35 ans, CSP intermédiaire, secteur public, centre gauche)

Derrière ce constat se cache en réalité la mise à distance de son implication personnelle dans la sauvegarde du système des retraites par répartition. Ainsi, chacun voit dans l'autre le responsable des difficultés auxquelles le système est confronté et les inégalités de traitement sont largement évoquées. Les salariés du secteur public, les régimes spéciaux, le patronat, les riches ou encore les élus sont pointés du doigt de façon récurrente.

L'effort financier demandé aux actifs comme aux retraités est particulièrement mal vécu dans ce contexte économique tendu où les Français ont le sentiment que leur pouvoir d'achat est régulièrement rogné.

Les difficultés économiques du pays, le taux de chômage, la difficulté pour les jeunes d'intégrer le marché du travail et pour les plus âgés de s'y maintenir avant le départ à la retraite représentent de véritables sources d'inquiétude pour les Français et affectent à leurs yeux directement le dossier des retraites. Or il semble que la communication du gouvernement à l'occasion de la présentation des grandes lignes de la réforme n'ait pas suffisamment fait de place à ces questions.

De surcroît, pour un certain nombre d'entre eux, les participants estiment que les scénarios pris en compte par le gouvernement pour pallier les déficits des caisses de retraites sont trop optimistes en tablant sur une reprise de la croissance économique à moyen terme qui leur semble aujourd'hui peu réaliste.



Etat de l'opinion sur la question des retraites

Passent au second plan toutes les autres mesures visant à apporter plus de justice au système de retraite par répartition (compte pénibilité, possibilité de rachat de trimestres d'études pour les étudiants, période de congé maternité mieux prise en compte pour les femmes). Si ces pistes semblent plutôt bien perçues, elles ne suffisent pas à rendre la réforme dans son ensemble plus acceptable.

La concertation avec les représentants syndicaux est perçue d'un bon œil par un certain nombre de participants – notamment l'électorat de gauche – qui y voient là une volonté du gouvernement d'avancer sur le dossier des retraites de façon à prendre en compte les besoins de la population.

Toutefois, l'agenda politique de cette rentrée et la rapidité avec laquelle ces annonces ont été faites peuvent laisser penser que les grands axes de la réforme étaient déjà largement fixés et entérinés avant même cette consultation des partenaires sociaux.

« J'ai trouvé que cette annonce était arrivée très vite après les consultations faites entre le gouvernement et les partenaires sociaux. A se demander si tout n'était pas déjà écrit d'avance. Enfin, cela a le mérite d'exister. » (Homme, 58 ans, CSP supérieure, secteur privé, gauche)

La pédagogie nécessaire à la bonne compréhension des enjeux et des solutions proposées fait clairement défaut pour bon nombre de participants qui se trouvent relativement dépourvus pour aborder la réforme dans le détail.

L'augmentation de la durée de cotisation : une mesure relativement impopulaire mais incontournable

Il paraît parfois difficile de faire la différence, à titre individuel, entre recul de l'âge de la retraite et hausse de la durée de cotisation. Dans les faits, cela implique clairement pour les Français la nécessité de travailler plus longtemps pour accéder à une pension de retraite.

Les panélistes sont peu surpris par le recours à cette solution. Il semble en effet acquis, au regard de l'allongement de la durée de vie mais aussi du ratio entre actifs et retraités, qu'il sera nécessaire aux plus jeunes générations de travailler plus longtemps pour pouvoir financer les retraites.



Etat de l'opinion sur la question des retraites

Toutefois, cette mesure n'est pas pour autant populaire. La perspective d'un allongement de sa carrière n'est pas de nature à susciter l'enthousiasme ni la réassurance. Sur ce point, les personnes issues des catégories populaires ou ayant commencé à travailler tôt s'avèrent plus particulièrement critiques. Elles partagent la crainte de ne pas pouvoir profiter pleinement de la retraite pour des raisons de fatigue et de santé. Pour les plus jeunes, l'entrée tardive sur le marché de l'emploi reporte d'autant l'arrivée à l'âge de la retraite, sans garantie d'une pension décente. Par ailleurs, rien n'est dit de l'emploi des seniors dans ce cadre. L'absence de garantie d'un emploi jusqu'à l'atteinte de l'âge de la retraite fait courir le risque d'une perte de revenus relativement conséquente. A l'inverse, la problématique du chômage crée une sorte de concurrence entre jeunes et seniors sur le marché de l'emploi.

« Il y aura toujours le problème de l'emploi des seniors. Il faut que les entreprises changent d'état d'esprit et raisonnent plus en apport de compétences et en transmission de savoir auprès des jeunes générations, et non pas toujours sur le financier (salaire en baisse pour les jeunes) » (Homme, 58 ans, CSP supérieure, secteur privé, gauche)

La hausse des cotisations suscite des réactions assez négatives : une contribution additionnelle qui va peser davantage sur le pouvoir d'achat des Français, actifs comme retraités

Ce que l'on retient avant tout ici, c'est que les salariés et entreprises mais aussi les retraités vont devoir consentir un effort financier supplémentaire. Cela étant, rien ne semble clair sur l'impact réel de la réforme, ni sur l'importance de l'effort à consentir.

Chacun semble avoir le sentiment que ses revenus vont être encore une fois grevés. Cet état de fait est d'autant moins bien accepté par les plus jeunes qu'ils sont assez convaincus que le système ne leur garantira pas pour autant une pension confortable le jour venu. Cette fracture générationnelle est d'ailleurs constatée dans les différentes études quantitatives que l'Ifop a menées auprès d'un échantillon représentatif de Français.

Le compte pénibilité : une mesure appréciée mais dont la définition s'avère délicate

Sur le principe, la prise en compte de la pénibilité apparaît pertinente et juste, notamment au regard de l'allongement requis de la durée de cotisation. Cette mesure est



Etat de l'opinion sur la question des retraites

pleinement en phase avec la notion de solidarité, fondement du système des retraites par répartition français.

Elle fait particulièrement écho parmi les électeurs de gauche qui voient là la volonté du gouvernement de renforcer la justice sociale.

« La pénibilité est selon moi assez facile à définir : les horaires qui nuisent à une vie familiale, les conditions de travail qui nuisent à la santé, les métiers qui sont impossibles à exercer si notre corps n'est pas au top de sa forme physique. C'est une très bonne chose que de favoriser ces personnes, car c'est normal de trouver une compensation lorsque des efforts difficiles sont faits tout au long de la vie. C'est une décision sage et juste, je m'en réjouis. » (Femme, 35 ans, CSP supérieure, secteur privé, extrême gauche)

Les modalités de définition de la pénibilité soulèvent toutefois le débat. Si certains associent sans équivoque la pénibilité aux conditions de travail physiquement contraignantes entraînant notamment une réduction de l'espérance de vie, d'autres sont plus inquiets quant à la gestion de ce dossier. Ils voient en effet des difficultés potentielles à définir les contours précis de cette notion avec le risque de créer de nouvelles situations d'inégalités au même titre que le sont, de leur point de vue, les régimes spéciaux. La mise en place de contrôles s'avère alors nécessaire. Ils imaginent, par ailleurs, une mise en œuvre et un suivi complexes au sein de petites structures.

« Je pense qu'il faudra rester sur l'aspect du physique et de la santé pour définir la pénibilité dans le travail. Concernant des métiers à responsabilités qui peuvent engendrer du stress, le salaire est en général en lien avec ces responsabilités et c'est un choix. Par contre, le manœuvre de chantier, le travailleur de nuit sur chaîne... ne fait pas le choix de ce job, il le subit. » (Homme, 58 ans, CSP supérieure, secteur privé, gauche)

« La création d'un "compte pénibilité" me paraît une nouvelle "usine à gaz" dont les politiques ont le secret ! » (Femme, 64 ans, CSP intermédiaire, retraitée du secteur privé, centre droit)

Le départ anticipé à la retraite apparaît comme la situation la plus probable et la plus crédible dans le contexte actuel. Des doutes sont formulés sur la capacité des salariés à se reconverter ou pour les entreprises à accepter une réduction du temps de travail sans impact sur le salaire.



Etat de l'opinion sur la question des retraites

Se pose par ailleurs la question de l'application de ce compte pénibilité à l'ensemble des salariés, qu'ils soient issus du secteur public ou privé. Le principe d'équité voudrait que tous les actifs soient potentiellement concernés.

Le financement du compte pénibilité n'est quasiment jamais évoqué par ces salariés et retraités. Il y a fort à parier que leur absence de mise à contribution sur ce volet rend la mesure d'autant plus acceptable et attractive.

Les mesures visant à rééquilibrer la retraite des femmes sont positivement accueillies dans l'ensemble

Le pan de la réforme visant à compenser les retraites des femmes est globalement apprécié. Ce sont avant tout les femmes qui se sentent concernées par cette problématique, mais nul ne conteste qu'il existe une inégalité de rémunération entre les hommes et les femmes ni que leur carrière soit affectée par la maternité. Ainsi, comptabiliser le congé maternité pour le calcul de la retraite paraît tout à fait juste. En revanche, la prise en compte du congé parental suscite plus de débat dans la mesure où il s'agit d'un choix.

« Elle permet d'ajuster des points perdus pour des maternités qui provoquent des plans de carrière interrompus et des promotions plus lentes. Ensuite la retraite des femmes est déjà inférieure à celle des hommes à niveau professionnel égal. C'est aussi permettre de continuer d'avoir une démographie intéressante pour l'avenir en maintenant un taux de natalité assez fort pour pallier le renouvellement de population. » (Homme, 63 ans, CSP intermédiaire, retraité du secteur public, gauche)
 « Cette mesure est logique et juste et aurait pu être prise plus tôt, elle va dans la bonne direction ; les mères qui travaillent sont suffisamment pénalisées dans les entreprises. L'intention du gouvernement est de mieux faire passer la pilule de la hausse des cotisations. » (Femme, 64 ans, CSP intermédiaire, retraitée du secteur privé, centre droit)

Certains y voient la volonté d'encourager la natalité, voire d'apporter une contrepartie positive aux sacrifices par ailleurs demandés aux Français. Toutefois, peuvent réapparaître certaines frustrations dès lors que l'on n'est pas directement concerné par la maternité. Dans ce cas, la méconnaissance du différentiel de pension entre hommes et femmes ne favorise pas la compréhension de cette mesure.



Etat de l'opinion sur la question des retraites

« Je n'ai pas entendu ces mesures peut-être car je ne suis pas concerné. Mais je trouve normal qu'il y ait un trimestre par enfant mais pas plus. Ensuite le congé parental est un choix qu'il faut assumer. Je vais me faire huer. Mais moi j'ai fait le choix de ne pas avoir d'enfant et j'assume. Les avantages complémentaires ne sont que superflus. » (Homme, 47 ans, CSP supérieure, secteur public, centre droit)

La taxation de la majoration des pensions est en revanche peu comprise.

« Par contre, taxer la majoration de 10 % pour les familles ayant élevé trois enfants, je ne vois pas où le gouvernement veut aller avec cette mesure. A quoi serviront les sommes collectées ? Et du coup, il s'agit d'une nouvelle taxe, comme on dit "on déshabille Pierre pour habiller Paul". Et dans ce cas, taxons les allocations familiales afin de redistribuer ce qui est distribué !!! Cela ne me paraît pas ubuesque, comme cela tout le monde participe à hauteur de ses moyens à la société. » (Femme, 39 ans, CSP supérieure, secteur public, droite)

La possibilité pour les étudiants de racheter des annuités d'études ou de stages montre une bonne prise en compte des enjeux des jeunes générations

La validation d'annuités dans le cadre de l'apprentissage soulève peu de débat. Il semble ainsi tout à fait logique aux salariés comme aux retraités que les stagiaires qui participent activement à la productivité des entreprises puissent faire valoir cette période comme s'il s'agissait d'un emploi à proprement parler.

En revanche, la question de la reconnaissance des études longues est plus épineuse. Tous font le constat d'un allongement important des études chez les plus jeunes générations. En revanche, la possibilité de rachat d'annuités suscite des réactions opposées.

Pour les personnes directement concernées (les plus jeunes et éventuellement les parents), il s'agit d'une mesure juste qui permet en partie de compenser les difficultés rencontrées lors de l'entrée dans la vie active. Pour les autres, ce dispositif serait de nature à créer des inégalités. En effet, les personnes parmi les plus aisées seraient ainsi les mieux loties, bénéficiant à la fois des moyens nécessaires pour prolonger leurs études et pour racheter des annuités.



Etat de l'opinion sur la question des retraites

« Le rachat des trimestres d'étude : oui mais à quel prix ? N'est-ce pas encore un moyen de creuser le fossé riches/pauvres ? Si vous êtes aisés vous pouvez faire de longues études et en plus vous racheter une retraite à taux plein, si vous êtes pauvre vous ferez un choix entre vous payer à crédit de longues études qu'il vous faudra rembourser avant de songer à peut-être pouvoir vous offrir un rachat ou aller travailler le plus rapidement possible et ainsi obtenir une retraite à taux plein. »
(Femme, 26 ans, CSP intermédiaire, secteur public, gauche)

Quant à la prise en compte des périodes de chômage, elle suscite plutôt la défiance. Apparaît alors dans le débat la question de l'assistanat croissant d'une partie de la population qui bénéficie trop facilement et sans contrepartie des acquis sociaux.

La mise en place d'un suivi de la réforme et du financement des retraites proposé par le gouvernement soulève des réactions ambivalentes

La mise en place d'un outil de pilotage annuel est jugée positive dans le sens où il confirme la volonté du gouvernement d'orienter au mieux les actions à venir et de se placer dans une perspective à moyen-long terme. Toutefois, un tel outil conforte l'idée que cette réforme n'est pas la dernière et que de nouvelles orientations sont à attendre dans les années qui viennent.

La constitution du comité semble clé. Tous attendent qu'il soit composé de personnes de profils variés afin d'assurer une meilleure prise en compte des besoins de l'ensemble de la population, de la transparence et de l'équité.

Le compte personnel est plébiscité : une promesse de simplification du processus de liquidation de la retraite

La simplification du suivi et du solde de la retraite *via* la mise en place d'un compte numérique accessible des bénéficiaires et alimenté par les caisses de retraites suscite l'intérêt. Les participants voient là la possibilité de mieux maîtriser leur situation personnelle et de rectifier ou corriger d'éventuels oublis ou erreurs dans leur dossier.



Etat de l'opinion sur la question des retraites

EN CONCLUSION : UNE RÉFORME JUSTE ?

Si à sa découverte, la réforme n'est pas spontanément qualifiée de juste, force est de constater que de nombreuses mesures vont dans le sens d'un rééquilibrage et d'une plus grande justice entre les Français.

Tout d'abord, le fait que l'ensemble de la société soit concerné par les changements est preuve d'une volonté d'équité : les salariés du privé comme ceux du public sont soumis à l'allongement de la durée de cotisation, actifs comme retraités sont mis à contribution financière. Sur ce point, une harmonisation des différents régimes de retraite aurait toutefois été jugée plus opportune et salvatrice.

La question de l'uniformisation ou d'une plus grande équité entre les différents régimes de retraite apparaît de manière récurrente dans les propos des salariés du privé. Cela suscite évidemment des réactions défensives de la part des salariés du secteur public qui mettent en avant l'absence de revalorisation de leur salaire depuis quatre ans, des salaires en moyenne moins élevés que dans le privé ainsi qu'une absence de prise en compte des primes pour le calcul de la pension. Cela étant, tous attendent une réforme plus fondamentale du système de retraite assurant sa pérennité. Il leur est toutefois difficile d'argumenter sur ce point et de se prononcer sur les leviers à activer pour créer les conditions d'un système juste et durable. A défaut, ils reportent généralement les efforts à consentir sur des tiers (les bénéficiaires des régimes spéciaux, les parlementaires...).

Ensuite, la prise en compte de la pénibilité, des études et de l'apprentissage, du congé maternité et du temps partiel sont des pistes de travail qui suscitent plutôt l'enthousiasme. Leur moindre traitement médiatique a toutefois pu occulter cet aspect de la réforme.